



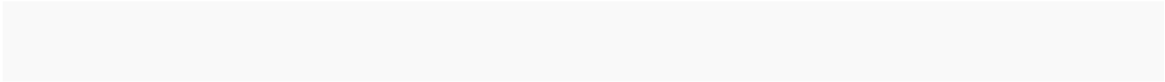
Accès aux marchés internationaux

Accord avec le Mercosur: une étape stratégique pour la ***compétitivité et la résilience de la Suisse***

26.02.2026

D'un coup d'oeil

- Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message relatif à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et le Mercosur. *economiesuisse* s'engage en faveur d'une approbation et d'une ratification rapides
- Cet accord renforcera la compétitivité de l'économie suisse, évitera que la Suisse soit pénalisées en matière de douanes par rapport à l'UE et à d'autres partenaires commerciaux et permettra d'économiser quelque 155 millions de francs par an
- Les concessions consenties tiennent compte des besoins du secteur agricole. L'accord établit par ailleurs un lien entre des opportunités commerciales meilleures et des normes de durabilité contraignantes



La transmission au Parlement du message sur l'accord de libre-échange entre les États membres de l'AELE, dont la Suisse, et le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) marque le début de la phase des décisions politiques. Dans un monde aux prises avec des conflits commerciaux, des tensions géopolitiques et des chaînes d'approvisionnement fragilisées, il est d'autant plus vrai que l'ouverture économique n'est pas un risque, mais la meilleure des assurances pour la Suisse.

L'accord ouvre les portes d'un marché de quelque 270 millions de personnes et renforce les relations avec le Brésil, le poids lourd économique de l'Amérique latine. Pour les entreprises suisses, cela signifie davantage d'opportunités commerciales, des risques mieux répartis et des chaînes d'approvisionnement plus stables.

Des règles identiques au lieu de sanctions douanières

Les marchés du Mercosur étaient en grande partie fermés: les exportateurs suisses paient actuellement autour de 7% de droits de douane en moyenne, voire jusqu'à 35% dans les domaines sensibles. Cela renchérit inutilement les technologies de précision, les machines ou les produits pharmaceutiques. Le Mercosur n'est plus depuis longtemps un marché secondaire pour la Suisse: ces pays importent des marchandises suisses pour une valeur de plus de 4 milliards de francs. Les entreprises suisses emploient plus de 100 000 personnes sur place. Grâce à cet accord, 97,6% des exportations suisses bénéficient de préférences tarifaires. Cela permet d'économiser quelque 155 millions de francs par an.

L'aspect concurrentiel est encore plus déterminant: sans accord, la Suisse risque d'être désavantagée par rapport à des partenaires tels que l'Inde ou Israël, et en particulier par rapport à l'UE. Et, si on veut des règles du jeu équitables, il faut les garantir. Cela dit, l'accord confère temporairement à la Suisse des avantages par rapport au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Plus qu'une simple suppression des droits de douane: moins d'obstacles, plus d'opportunités

L'accord réduit les obstacles techniques au commerce, facilite les services et les investissements, renforce la protection de la propriété intellectuelle et accroît la sécurité juridique. L'accès aux marchés publics est également amélioré. Pour les PME en particulier, cela signifie moins de bureaucratie, plus de sécurité dans la planification et un meilleur accès au marché.

En ce qui concerne les concessions accordées à l'agriculture suisse, elles sont acceptables. Les contingents fixés pour les importations avec le Mercosur sont faibles ou correspondent aux volumes actuels – il ne faut donc pas s'attendre à un boom des importations. Dans l'éventualité d'une augmentation défavorable des importations, des mécanismes de protection s'appliquent et les prescriptions suisses en matière d'hygiène et de résidus continuent de s'appliquer sans restriction.

Les hormones sont interdites dans tous les pays du Mercosur et les obligations de déclarer garantissent la transparence. L'agriculture suisse continue donc de rivaliser sur la qualité, le bien-être animal et la traçabilité, et non sur le prix le plus bas.

Protéger le «Swissness», garantir la durabilité

Plus de 110 appellations d'origine suisses, telles que «Gruyère», bénéficient d'une protection particulière. De plus, l'accord engage les parties à mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat, à protéger les forêts et la biodiversité et à respecter les droits fondamentaux du travail. La mise en œuvre sera surveillée et les litiges pourront être réglés de manière contraignante. Cela permet de protéger la «Swissness» tout en prenant des mesures étendues pour renforcer la durabilité.

Conclusion, l'ouverture est la clé du succès

Avec le message du Conseil fédéral, la balle est désormais dans le camp du Parlement. Son approbation rapide est dans l'intérêt de l'économie, de l'emploi et de la prospérité. L'accord renforcera la compétitivité, empêchera la discrimination et créera de nouvelles opportunités de croissance, tout en garantissant des normes de durabilité contraignantes.

L'ouverture économique de la Suisse a porté ses fruits dans le passé. Conservons donc notre modèle de réussite et renforçons notre position à long terme.



Luc Schnurrenberger

Responsable suppléant du département Économie extérieure